

AVIS DE SOCIETES(*)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La Société d'Articles Hygiéniques, Société Anonyme
Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1– Tunis Carthage,

Le Conseil d'Administration de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », tenu le 19/12/2016 a proposé l'augmentation de capital de la société par incorporation des réserves.

Cette augmentation sera réalisée par l'attribution d'actions gratuites à raison **d'une (01) action nouvelle pour Quatorze (14) actions anciennes avec 01 rompu**, par la création de Trois Millions Cent Trente Quatre Mille Deux Cent Quarante Cinq (3 134 245) Actions nouvelles d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune, correspondant à l'incorporation de réserves de Trois Millions Cent Trente Quatre Mille Deux Cent Quarante Cinq (3 134 245) Dinars.

Ainsi le capital social sera porté de Quarante Trois Millions Huit Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Trente et Un (43.879.431) Dinars à **Quarante Sept Millions Treize Mille Six Cent Soixante Seize (47 013 676) Dinars.**

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur l'augmentation du capital, le Lundi 16/01/ 2017 à 10 Heures, au siège social de la société.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*